**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2023  
COMMUNE DE VOSNON**

La réunion a débuté le 10 Janvier 2023 à 19h00 sous la présidence du Maire, M PELLETIER Denis.

**Membres présents :** M PELLETIER DENIS, M FAILLOT YVON, M MIGNON JEAN-CLAUDE, M JERGER JEAN-MARIE, Mme NEVOT SEVERINE, Mme MANIOT JOCELINE, M BOURGUIGNON Bruno, Mme RODRIGUEZ SANDY, Mme BOSSUOT JACQUELINE

**Membres absents représentés :** M VERRIER CédricPouvoir donné à Mme NEVOT SEVERINE,   
M BRENOT Jérôme Pouvoir donné à Mme MANIOT Joceline

**Membres absents :**

Secrétaire de séance : Mme RODRIGUEZ Sandy

Validation du dernier procès-verbal du 26 Octobre 2022

**- Contrat de prêt court terme terrain multi sport**

Suite à la délibération 2022\_10\_02 autorisant Monsieur le Maire à contracter un prêt court terme pour la réalisation du terrain multi-sport. Celui-ci expose les termes du dit contrat entre la Commune porteur du projet et la Caisse régionale du Crédit Agricole de Champagne Bourgogne :

* Montant du prêt : 50 000 €
* Durée : 24 mois
* Taux : 3.03 %
* Frais de dossier : 75 €

Le Conseil Municipal prend acte des conditions du contrat. Monsieur le Maire s’engage à signer le prêt avant le 19 Janvier 2023, date limite de garantie du taux.

**2023\_01\_01 - O.N.F : programme des travaux 2023**

Monsieur le Maire présente le programme des travaux de forêt, parcelle 20 et 21 tempête, travaux sylvicoles, maintenance mécanisée, dépressage avec nettoiement de jeune peuplement.

Monsieur le Maire présente le programme des travaux de forêt, parcelle 21 régé, travaux sylvicoles, maintenance mécanisée.

Après en avoir délibéré et vu le devis présenté par l’O.N.F,

Le Conseil Municipal à l’unanimité,

ACCEPTE le programme de l’O.N.F d’un montant de 2 390 € HT en section de fonctionnement et 1 420 € HT en section d’investissement, soit un total de programme de 3 810 € HT

**2023\_01\_02 - Evasion Paysage : contrat d'entretien 2023**

Monsieur le Maire présente un devis de l’entreprise EVASION PAYSAGE concernant l’entretien des espaces verts de la commune pour un montant de 4555.68 € TTC.

Le Conseil Municipal à l’unanimité décide de reconduire le contrat pour l’année 2023 d’un montant de 4555.68€ et autorise le Maire à signer le devis.

**- Elaboration du document des risques majeurs sur la commune**

Monsieur le Maire présente le questionnaire émanant des services de la préfecture sur les risques majeurs de la commune en terme d’inondations. Celui-ci est à compléter et à renvoyer à la Direction Départementale des Territoires de l’Aube, Bureau Risques et Crises.

**Questions diverses :**

* Complément d’information :

Lors de la séance du 26/10/2022, le conseil municipal a délibéré au sujet de la création d’un terrain multi-sport. La délibération validant ce projet a été adopté à la majorité de l’assemblée soit : 8 voix pour, 2 voix contre, 1 abstention.

* Gendarmerie : changement d’ouverture au public à partir du 2 janvier 2023 :
* Chaource : les lundis et jeudis de 8h à 12h et de 14h à 18h
* Ervy le Châtel : les mardis et vendredis de 8h à 12h et de 14h à 18h
* Bouilly : les mercredis et samedis de 8h à 12h et de 14h à 18h ainsi que les dimanches de 9h à 12h et de 15h à 18h.
* Suite à la fermeture des pompes de carburants au garage du Péage à Auxon, le Garage Roussel à Ervy le Châtel est d’accord pour fournir la commune en carburants.
* Concernant les travaux de voiries rue de la mairie, la commune est en attente du courrier du Département expliquant les travaux à leur charge pour que l’entreprise Viardot puisse lancer les appels d’offres.
* Consignes du Garde forestier : ne pas faire les périmètres des parcelles avec le tracteur. Pas de débardage pour le moment à cause du mauvais temps.
* Infos SDEA : la vidange du réservoir aura lieu le 15/03/2023
* Recensement du 19 janvier 2023 au 18 février 2023
* Cérémonie des Vœux : vendredi 20 janvier 2023 à 19h à la salle socio culturelle de la Résidence Fontenelle de Vosnon